

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 27 janvier 2021 à 12 h 06, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

[CE-2021-0097](#) Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de pourvoir un poste de juge à la cour municipale et la demande au ministère de la Justice de procéder au processus de sélection et à la nomination d'un juge à la cour municipale de la Ville de Québec - [AJ2021-003](#) (AJ2021-003) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation du remplacement et de la dotation du poste de juge à la cour municipale (poste 47412), à compter du départ de son détenteur, soit en juin 2021;
- 2° la demande au ministère de la Justice de procéder au processus de sélection et à la nomination d'un juge à la cour municipale de la Ville de Québec.

CE-2021-0098 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant numéro 2 à l'entente de gestion entre la Ville de Québec et le *Complexe de baseball Victoria*, relative à la gestion, l'exploitation, l'entretien et l'administration du Stade municipal (Dossier 73264) - **AP2021-001** (CT-2516154) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant numéro 2 à l'entente entre la Ville de Québec et le *Complexe de baseball Victoria* (CBV), relative à l'ajout d'une somme annuelle fixe de 30 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) pour les années 2021 à 2026, pour le remplacement de la surface synthétique amovible, pour une somme totale de 180 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant numéro 2 joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2026 par les autorités compétentes.

CE-2021-0099 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les avenants numéros 1 aux ententes entre la Ville de Québec et *Creos Experts-Conseils inc.*, pour la présentation de trois oeuvres d'art lumineuses installées à la place Jean-Béliveau, du 1^{er} décembre 2020 au 3 janvier 2021 (Dossier 74688) - **AP2021-013** (CT-2520045) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion des avenants numéros 1 aux ententes entre la Ville de Québec et *Creos Experts-Conseils inc.*, relatives à la prolongation de la présentation des oeuvres jusqu'au 10 janvier 2021 inclusivement, pour une somme de 24 944 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- 2° à la directrice d'*ExpoCité* de signer lesdits avenants.

CE-2021-0100 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour des services de surveillance et d'interventions d'urgence pour le Service de la gestion des immeubles (Appel d'offres public 74693) - **AP2021-019** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Neptune Security Services inc.*, du contrat pour des services de surveillance et d'interventions d'urgence pour le Service de la gestion des immeubles, pour une somme estimée à 1 004 652 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74693 et à sa soumission du 23 novembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2025 par les autorités compétentes.

CE-2021-0101 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la cession par la Ville de Québec, à la coopérative d'habitation *Les Primevères de Québec*, de tous ses droits dans l'acte d'emphytéose de l'immeuble situé au 1387, rue Marie-Rollet - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2020-662** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CM-84-1014;
- 2° la cession à titre gratuit, avec garantie de titres, mais sans garantie de qualité, à la coopérative d'habitation *Les Primevères de Québec* :
 - de tous ses droits, titres et intérêts, dans l'acte d'emphytéose de l'immeuble situé au 1387, rue Marie-Rollet - Arrondissement de La Cité-Limoilou, lot 1 737 980 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, anciennement connu sous le numéro de lot 48-A-227 du cadastre Notre-Dame de Québec (la banlieue), ci-après appelé l'immeuble;
 - de tous ses droits dans un contrat d'emphytéose de l'immeuble, emphytéose entre la Ville de Québec, à titre de propriétaire, et la coopérative d'habitation *Les Primevères de Québec*, à titre d'emphytéote, suivant un acte reçu devant Me Richard Trudel, notaire, le 6 avril 1984, sous le numéro 1 976 de ses minutes et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de Québec le 10 avril 1984, sous le numéro 1 108 663, conditionnellement à ce que les neufs unités de location demeurent la propriété de la coopérative d'habitation *Les Primevères de Québec* ou de tout autre organisme sans but lucratif ayant les mêmes buts.

CE-2021-0102 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant au bail entre la Ville de Québec et *Groleau Développement inc.*, pour et au nom de *9223-1455 Québec inc.*, relatif à la location d'espaces d'entreposage situés au 1255, rue de l'Ancienne-Cartoucherie - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2021-074** (CT-DE2021-074) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'avenant au bail, en vertu duquel la Ville de Québec loue de *Groleau Développement inc.*, pour et au nom de *9223-1455 Québec inc.*, des locaux situés au 1255, rue de l'Ancienne-Cartoucherie - Arrondissement de La Cité-Limoilou, qui prolonge la date d'échéance au 31 décembre 2023, incluant une option de renouvellement d'un an, et fixe le coût du loyer mensuel à 10 357,62 \$, plus les taxes applicables, pour un loyer annuel total de 124 291,44 \$, plus les taxes applicables, indexé annuellement de 1 %;

- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville de signer le bail en vertu duquel *Groleau Développement inc.*, pour et au nom de *9223-1455 Québec inc.*, loue à la Ville de Québec des locaux situés au 1255, rue de l'Ancienne-Cartoucherie, connu et désigné comme étant le lot 1 303 194 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou.
-

CE-2021-0103 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention de renouvellement de bail entre la Ville de Québec et le *Fonds de placement immobilier Cominar*, relatif à l'exploitation, à des fins de formation, d'un local situé au 275, avenue Saint-Sacrement - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-082 (CT-DE2020-082) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la convention de renouvellement de bail entre la Ville de Québec et le *Fonds de placement immobilier Cominar*, relatif à la location du local 140 situé au 275, avenue Saint-Sacrement - Arrondissement de La Cité-Limoilou, connu et désigné comme étant le lot 6 168 211 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de 3 ans, débutant le 1^{er} novembre 2021 et se terminant le 31 octobre 2024, pour un loyer annuel total de 235 039,20 \$, plus les taxes applicables, la première année. Une gratuité pour le mois de novembre ainsi qu'une allocation seront appliquées sur cette somme;
- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier de la Ville de signer ledit renouvellement de bail.

CE-2021-0104 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1361 - FN2021-007 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1361.

CE-2021-0105 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de conformité sur le projet de *Réfection de la chaussée du pont Pierre-Laporte - Usine de béton bitumineux* du ministère des Transports du Québec aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec* - **PA2021-005** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption d'une résolution indiquant que le projet de *Réfection de la chaussée du pont Pierre-Laporte - Usine de béton bitumineux* du ministère des Transports du Québec est conforme aux objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé de l'agglomération de Québec*.

CE-2021-0106 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement d'aires d'exercices canins relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1380 - **PQ2020-029** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement d'agglomération sur des travaux d'aménagement d'aires d'exercices canins relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1380;
- 2° l'appropriation d'un montant de 50 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1380. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2021-0107 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires - **PV2021-002** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires, selon des conditions substantiellement conformes à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0108 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires - PV2021-003 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires, selon des conditions substantiellement conformes à ladite entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0109 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté de l'Île-d'Orléans et ses municipalités locales constituantes, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires - PV2021-004 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Île-d'Orléans et ses municipalités locales constituantes, relative à la fourniture de services en matière de traitement des matières résiduelles recyclables, d'incinération des déchets et de traitement de résidus alimentaires, selon des conditions substantiellement conformes à ladite entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0110 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prolongation de 24 mois de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette, relative à la fourniture de biens et services en matière des technologies de l'information et des télécommunications - TI2020-011 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la prolongation de 24 mois de l'entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Ville de L'Ancienne-Lorette, relative à la fourniture de biens et services en matière des technologies de l'information et des télécommunications, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente intermunicipale jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0111 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à certaines interdictions d'effectuer un demi-tour*, R.A.V.Q. 1279 - **TM2020-150** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à certaines interdictions d'effectuer un demi-tour*, R.A.V.Q. 1279.

CE-2021-0112 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Frédéric Rousseau (ID. 176379) à titre de directeur par intérim de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffier de la cour à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques - **RH2021-026** (CT-RH2021-026) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de monsieur Frédéric Rousseau (ID. 176379), employé régulier, à l'emploi de directeur par intérim de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffier de la cour (D578), classe 3A (poste no 47395), à la Division du soutien judiciaire au Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0113 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Christian Paradis (ID. 135465) à titre de directeur du Service de protection contre l'incendie - **RH2021-042** (CT-RH2021-042) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'addenda au contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Christian Paradis (ID. 135465), directeur du Service de protection contre l'incendie (D085) (poste no 34630), afin de modifier sa classe d'emploi et son salaire à compter du 1^{er} janvier 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit addenda au contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel;
 - 2° au Service des ressources humaines d'effectuer la mise à jour de la nomenclature des emplois de cadres supérieurs selon les termes des recommandations précédentes.
-

CE-2021-0114 Abrogation de la résolution CE-2020-2216 - Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de paiement de la dépense à *Hydro-Québec* pour des travaux d'alimentation électrique et de télécommunications dans le secteur de l'avenue Roland-Beaudin (Dossier 72935) - **AP2021-032** (Abroge CE-2020-2216) (CT-2520318) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2020-2216.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement de 508 103,27 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à *Hydro-Québec*, pour des travaux d'alimentation électrique et de télécommunications dans le secteur de l'avenue Roland-Beaudin (Dossier 72935), pour la partie relevant du projet de *Réseau structurant de transport en commun* de la Ville de Québec.

CE-2021-0115 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de paiement à *Bell Canada*, de l'avis de modification numéro 1 et des dépenses pour des services professionnels et techniques requis relatifs au déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (Dossier 73180) - **AP2021-051** (CT-2521416, CT-2521638) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- du paiement à *Bell Canada*, de l'avis de modification numéro 1 et des dépenses pour des services professionnels et techniques requis pour le déplacement de ses installations (phases conception détaillée et réalisation) dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun*, pour une somme estimée à 783 493,65 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
 - au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun de signer tous les documents appropriés pour autoriser ledit paiement.
-
-

CE-2021-0116 Dépôt des listes de contrats pour le mois de novembre 2020 en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) - **AP2020-916** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- 1° la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de novembre 2020;
- 2° la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

CE-2021-0117 Autorisation de présenter deux projets d'infrastructures pour finaliser les travaux d'ouverture de l'avenue des Affaires au parc industriel de Val-Bélair et de la rue Zéphérin-Paquet au parc industriel Armand-Viau, dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités*, afin d'obtenir une aide financière du gouvernement du Québec - DE2020-861 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la présentation de deux projets d'infrastructures pour finaliser les travaux d'ouverture de l'avenue des Affaires au parc industriel de Val-Bélair et de la rue Zéphérin-Paquet au parc industriel Armand-Viau, dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités*;
 - 2° d'autoriser le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer tout document requis dans le cadre desdits projets;
 - 3° de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus desdits projets, ainsi qu'à supporter tout coût supplémentaire dans le cadre de ces mêmes projets.
-

CE-2021-0118 Nomination d'un élu au sein du conseil d'administration de *Espace MUNI* - DG2021-001 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance à titre de représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de *Espace MUNI*, jusqu'au 30 novembre 2021, ou jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

CE-2021-0119 Autorisation de l'affectation de paiements comptant des immobilisations de compétence de proximité et mixte de la Ville aux projets d'immobilisations du programme des immobilisations 2021-2022-2023-2024-2025 - FN2021-004 (CT-FN2021-004) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser l'affectation de paiements comptant des immobilisations de compétence de proximité et mixte de la Ville aux projets d'immobilisations du programme des immobilisations 2021-2022-2023-2024-2025, pour la somme de 10 268 000 \$, tel que présenté à l'annexe A jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0120 *Modification par résolution du Règlement sur la réalisation d'une partie du Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2918 - FN2021-005 (Ra-2248)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de décréter que le titre du Règlement R.V.Q. 2918 soit modifié afin de se lire comme suit : *Règlement sur la réalisation d'une partie du Règlement sur le remplacement des branchements privés d'eau potable en plomb et sur le programme de subvention s'y rattachant pour l'année 2021 et les suivantes et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés.*

CE-2021-0121 *Adoption du Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 2922 - FN2021-006 (Ra-2248)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais, R.V.Q. 2922.*

CE-2021-0122 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021 relativement aux dates où les versements de taxes sont exigibles, R.V.Q. 2951 - FN2021-008 (Ra-2248)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2021 relativement aux dates où les versements de taxes sont exigibles, R.V.Q. 2951.*

CE-2021-0123 *Adoption du Règlement sur des travaux de reconstruction du centre communautaire Charles-Auguste-Savard situé dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2944 - LS2020-282 (Ra-2248)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche 22104 afin d'y ajouter une somme de 82 000 \$ de compétence de proximité pour l'année 2021;

- 2° d'adopter le *Règlement sur des travaux de reconstruction du centre communautaire Charles-Auguste-Savard situé dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2944;
- 3° d'approprier un montant de 877 900 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant total de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2944. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0124 *Adoption du Règlement sur des travaux de rénovation et de réaménagement du Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy situé dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2945 - **LS2020-283** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de rénovation et de réaménagement du Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy situé dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2945;
- 2° d'approprier un montant de 828 500 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant total de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2945. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0125 *Entente triennale entre la Ville de Québec et Accès-Loisirs Québec, relative au versement d'un soutien financier annuel pour les années 2021, 2022 et 2023* - **LS2021-009** (CT-2520544) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente triennale entre la Ville de Québec et Accès-Loisirs Québec, relative au versement d'un soutien financier annuel de 66 500 \$ pour les années 2021, 2022 et 2023.

CE-2021-0126 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur des travaux de construction et de reconstruction de piscines extérieures et de pavillons de service dans les arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2946 - **LS2021-010** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur des travaux de construction et de reconstruction de piscines extérieures et de pavillons de service dans les*

CE-2021-0127 *Avis d'intention de modifier le **Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme, R.V.Q. 1400**, et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin d'y introduire des normes visant la résilience de certains secteurs de la ville - **PA2020-129 (Ra-2248)***

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter l'avis d'intention de modifier le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme, R.V.Q. 1400*, et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin d'y introduire des normes visant la résilience de certains secteurs de la ville;
 - 2° de suspendre, en vertu de l'article 85 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec (RLRQ c C-11.5)*, l'approbation d'un plan de construction ou la délivrance d'un permis ou d'un certificat non conforme audit avis d'intention;
 - 3° de demander au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement ainsi qu'au Service des affaires juridiques de préparer un projet de règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme, R.V.Q. 1400*, et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme, conformément à ce même avis d'intention.
-

CE-2021-0128 *Adoption du **Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour l'entrée de ville du quartier Saint-Roch, R.V.Q. 2936**, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **PA2021-003 (Ra-2248)***

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour l'entrée de ville du quartier Saint-Roch, R.V.Q. 2936*;
 - 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.
-

CE-2021-0129 **Convention entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet Réaménagement de l'entrée nord du parc des Saules avec intégration de mesures de gestion des eaux de pluie à la source - PA2021-004 (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de la convention entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'octroi d'une aide financière pouvant atteindre un montant maximal de 345 250 \$, pour le projet *Réaménagement de l'entrée nord du parc des Saules avec intégration de mesures de gestion des eaux de pluie à la source*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer cette même convention;
- 3° de modifier la fiche PIQ 38006 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2021 du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement d'un montant de 345 250 \$.

CE-2021-0130 **Entente entre la Ville de Québec et Moisson Québec, relative au versement d'une subvention pour l'achat, l'agrandissement et la rénovation du bâtiment récemment acquis au 2909, avenue Kepler, dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - PA2021-010 (CT-2518656) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Moisson Québec*, relative au versement d'une subvention de 535 319 \$ pour l'achat, l'agrandissement et la rénovation du bâtiment récemment acquis au 2909, avenue Kepler, dans l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, en vertu du *Fonds immobilier communautaire*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-0131 **Nomination de membres au sein du Comité des mesures compensatoires - PA2021-011 (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer, pour une période de trois ans :

- 1° monsieur Gaétan Hébert, directeur de la Section de la gestion du cadre bâti – Permis résidentiels de la direction de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, comme président du Comité des mesures compensatoires;
- 2° monsieur Stéphane Hurens, directeur de la Section contrôle du milieu – Inspections résidentielles de la direction de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de la gestion du territoire, comme vice-président du Comité des mesures compensatoires.

CE-2021-0132 Adoption du *Règlement sur des travaux d'aménagement d'aires d'exercices canins et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2928 - **PQ2020-026** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement d'aires d'exercices canins et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2928;
 - 2° d'approprier un montant de 45 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le *Règlement R.V.Q. 2928*. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

CE-2021-0133 Désignation d'un membre au comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec* - **RH2020-1003** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame Julie Dubeau, du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec*, à compter du 21 décembre 2020 jusqu'au 25 février 2023.

CE-2021-0134 Désignation d'un membre au comité de retraite du *Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec* - **RH2020-1004** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de nommer madame Julie Dubeau, du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec*, à compter du 21 décembre 2020 jusqu'au 25 février 2023.

CE-2021-0135 Entente de partenariat entre la Ville de Québec et le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale* dans le cadre du programme *Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale - Programmes de justice adaptée*, visant à déterminer les éléments de collaboration et de partenariat entre les parties, notamment en ressources humaines et matérielles, ainsi que leurs obligations respectives afférentes aux activités et à la mise en oeuvre du programme *Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale - Programmes de justice adaptée - AJ2020-035 (Ra-2248)*

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente de partenariat entre la Ville de Québec et le *Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale* dans le cadre du programme *Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale (IMPAC) - Programmes de justice adaptée*, visant à déterminer les éléments de collaboration et de partenariat entre les parties notamment en ressources humaines et matérielles, ainsi que leurs obligations respectives afférentes aux activités et à la mise en oeuvre du programme *Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale - Programmes de justice adaptée*.

CE-2021-0136 Adjudication d'un contrat pour la réparation du pont Laviguer S-0318 (POA170920) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74563) - AP2020-910 (CT-2419546) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Injection EDM inc.*, le contrat pour la réparation du pont Laviguer S-0318 (POA170920) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 773 899,52 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74563 et aux prix unitaires de sa soumission du 14 décembre 2020.

CE-2021-0137 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de novembre 2020 - AP2020-917 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de novembre 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)*.

CE-2021-0138 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception d'une passerelle cyclo-piétonne à la Pointe-aux-Lièvres (Écoquartier) (PAM180699) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52971) - **AP2020-943** (CT-2513786) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 76 730 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *EMS Structure inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0298 du 20 février 2019 pour des services professionnels en architecture et en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception d'une passerelle cyclo-piétonne à la Pointe-aux-Lièvres (Écoquartier) (PAM180699) - Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0139 Adjudication de contrats pour des travaux de maçonnerie sur bâtiments - Lots 1 et 2 (Appel d'offres public 74615) - **AP2020-948** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Briquetal ltée*, les contrats pour des travaux de maçonnerie sur bâtiments - Lots 1 et 2, de la date d'adjudication au 30 novembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74615 et aux prix unitaires de sa soumission du 9 décembre 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'approbation du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-0140 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en architecture - Aréna des Deux Glaces - Réfection de l'enveloppe du bâtiment, des chambres de joueurs et des blocs sanitaires (2017-200) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52627) - **AP2020-950** (CT-2517267) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 2 394,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *CCM2 architectes inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2106 du 7 novembre 2018 pour des services professionnels en architecture - Aréna des Deux Glaces - Réfection de l'enveloppe du bâtiment, des chambres de joueurs et des blocs sanitaires (2017-200) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0141 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception de ponceaux et réfection du réservoir des Plaines d'Abraham - Lot 1 (VQ-48747) - AP2021-003 (CT-2518414) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 72 717,12 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *CIMA+ s.e.n.c.*, en vertu de la résolution CE-2016-2122 du 21 décembre 2016 pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil - Conception de ponceaux et réfection du réservoir des Plaines d'Abraham - Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0142 Adjudication d'un contrat pour le Centre de récupération de la matière organique - Lot C-4004 - Fourniture et installation - Panneaux préfabriqués et revêtements métalliques - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 74517) - AP2021-007 (CT-2502024) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Revêtement de La Capitale inc.*, le contrat pour le *Centre de récupération de la matière organique (CRMO)* - Lot C-4004 - Fourniture et installation - Panneaux préfabriqués et revêtements métalliques - Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 890 022 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74517 et à sa soumission du 17 décembre 2020.

CE-2021-0143 Avis de modification numéro 1 relatif au renouvellement du contrat pour des travaux de marquage sur pavage - Lot 3 (VQ-49136) - AP2021-010 (CT-2517918) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 20 077,61 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au renouvellement du contrat adjugé à *9144-4505 Québec inc. (Signalisation Girard)*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur pour effectuer des travaux de marquage sur pavage - Lot 3, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0144 Renouvellement des contrats pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout - Lots 1, 3, 7, 9, 11 et 13 (Appel d'offres public 53225) - AP2021-011 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, pour la fourniture de matériel d'aqueduc et d'égout, du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022, conformément à la demande publique de soumissions 53225 et aux prix unitaires de leur soumission pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- Lots 1, 9 et 11 : *Emco Corporation*, selon sa soumission du 7 mai 2019;
 - Lot 3 : *Wolseley Canada inc.*, selon sa soumission du 1^{er} mai 2019;
 - Lot 7 : *Forterra conduite sous pression*, selon sa soumission du 14 mai 2019;
 - Lot 13 : *Réal Huot inc.*, selon sa soumission du 13 mai 2019.
-

CE-2021-0145 Renouvellement des contrats pour la fourniture de produits de fonte - Lots 1, 4, 5, 6 et 7 (Appel d'offres public 51303) - AP2021-014 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats adjugés aux firmes suivantes, pour la fourniture de produits de fonte, du 5 avril 2021 au 4 avril 2022, conformément à la demande publique de soumissions 51303 et aux prix unitaires de leur soumission pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- Lots 1 et 6 : *Réal Huot inc.*, selon sa soumission du 9 février 2018;
 - Lot 4 : *Emco Corporation*, selon sa soumission du 9 février 2018;
 - Lots 5 et 7 : *Wolseley Canada*, selon sa soumission du 8 février 2018.
-

CE-2021-0146 Avis de modification numéro 4 relatif au centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces - Lot 21 - Électricité et TI (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52924) - AP2021-016 (CT-2520116) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 95 870,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Revenco (1991) inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1284 du 26 juin 2019 relatif au centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces - Lot 21 - Électricité et TI (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0147 Avis de modification numéro 1 relatif au parc Henri-Casault - Construction d'un terrain synthétique de baseball - Infrastructure - Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 73911) - **AP2021-020** (CT-2520321) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 94 349,17 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Groupe Manexco inc.*, en vertu de la résolution CE-2020-1595 du 16 septembre 2020 pour le parc Henri-Casault - Construction d'un terrain synthétique de baseball - Infrastructure - Arrondissement de Charlesbourg, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-0148 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 3 - Analystes d'affaires (Appel d'offres public 60824) - **AP2021-026** (CT-2520416) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe CMI inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en TI - Lot 3 - Analystes d'affaires, pour une somme de 150 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

CE-2021-0149 Subvention à *Les Productions Recto-Verso Québec inc.*, pour l'événement *Mois Multi 2021* - **CU2021-001** (CT-2520927) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 62 500 \$ à *Les Productions Recto-Verso Québec inc.*, pour l'événement *Mois Multi 2021*.

CE-2021-0150 Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2021-006 (CT-2520749) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 114 000 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville, selon la répartition prévue aux annexes 1 et 2 jointes au sommaire décisionnel.

CE-2021-0151 Subvention à un organisme culturel professionnel, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - CU2021-008 (CT-2520759) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention totalisant une somme maximale de 6 000 \$ à *Les Violons du Roi*, dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville.

CE-2021-0152 Convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants relative à la mise à jour de la démarche *Municipalité amie des aînés* - LS2020-241 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, relative à la mise à jour de la démarche *Municipalité amie des aînés*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention d'aide financière jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la mise sur pied d'un comité de pilotage *Municipalité amie des aînés (MADA)* qui sera composé de l'élue responsable du dossier *Aînés*, de représentants d'unités administratives de la Ville et de partenaires externes. Ce comité aura pour mandat la mise à jour du plan d'action;
- 3° la directrice de la Division du développement communautaire et social à signer ladite convention d'aide financière.

CE-2021-0153 Subvention à la *Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec* pour la réalisation d'activités soulignant le *Mois de l'histoire des Noirs* - **LS2021-002 (CT-2520540) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention au montant maximal de 20 000 \$ à la *Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec* pour la réalisation d'activités soulignant le *Mois de l'histoire des Noirs*.

CE-2021-0154 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 14 et 15 janvier 2021

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 14 et 15 janvier 2021, tels que rédigés.

CE-2021-0155 Promotion de monsieur François Pedneault (ID. 087387) à l'emploi de directeur de section TI à la Section de la conception des services TI - Projets A de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information - **RH2020-1143 (CT-RH2020-1143) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur François Pedneault (ID. 087387), employé permanent, à l'emploi de directeur de section TI (D385), classe 3 (poste no 37002), à la Section de la conception des services TI - Projets A de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0156 Création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, promotion de monsieur Stéphane Blanchette (ID. 023485) et abolition d'un poste de technicien-analyste en informatique, classe 6, à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - **RH2020-1144 (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 47662) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information;

- 2° promeuve monsieur Stéphane Blanchette (ID. 023485), employé permanent, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste 47662), à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel;
 - 3° abolisse le poste de technicien-analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 36871), de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de la valorisation des données de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information.
-

CE-2021-0157 Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Roch Savard (ID. 007583) - RH2020-1148 (CT-RH2020-1148) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47674) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme monsieur Roch Savard (ID. 007583), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47674), à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0158 Modification d'un poste de conseiller en formation, classe 1, à la Section de l'expérience visiteur et du service aux membres en un poste de conseiller en communication, classe 3, à la direction de l'Office du tourisme de Québec et nomination de madame Jenna Dubé (ID. 156990) - RH2020-1149 (CT-RH2020-1149) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de conseiller en formation (P581), classe 1 (poste no 45865), à la Section de l'expérience visiteur et du service aux membres, en un poste conseiller en communication (P518), classe 3 (poste no 47681) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction de l'Office du tourisme de Québec;

- 2° nomme madame Jenna Dubé (ID. 156990), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de conseillère en communication (P518), classe 3 (poste no 47681), à la direction de l'*Office du tourisme de Québec*, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0159 **Remplacement de madame Myriam Pellerin (ID. 090294) à un poste d'avocate à la Division du droit public au Service des affaires juridiques - RH2020-1165 (CT-RH2020-1165) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif remplace madame Myriam Pellerin (ID. 090294), employée permanente, de son poste de directrice de la Section du greffe de la Cour municipale de Québec et greffière de la cour (D578), classe 3A (poste no 47395) au poste d'avocate (P556), classe 6 (poste no 32506), à la Division du droit public au Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0160 **Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Anabelle Ratté (ID. 028331) - RH2020-1166 (CT-RH2020-1166) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47675) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme madame Anabelle Ratté (ID. 028331), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47675), à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0161 **Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Pierre Lepage (ID. 177885) - RH2020-1167 (CT-RH2020-1167) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47676) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville*

de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec, à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles;

- 2° nomme monsieur Pierre Lepage (ID. 177885), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47676), à la Division des programmes fonctionnels et techniques des espaces du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0162 Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Lise Bordeleau (ID. 132855) - **RH2020-1168** (CT-RH2020-1168) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47667) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme madame Lise Bordeleau (ID. 132855), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47667), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0163 Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Julie Cloutier (ID. 142625) - **RH2020-1169** (CT-RH2020-1169) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47668) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme madame Julie Cloutier (ID. 142625), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47668), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0164 Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Marie-Christine Amyot (ID. 147130) - **RH2020-1170** (CT-RH2020-1170) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47669) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme madame Marie-Christine Amyot (ID. 147130), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47669), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0165 Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Pierrick Varnier (ID. 129543) - **RH2020-1171** (CT-RH2020-1171) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47671) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme monsieur Pierrick Varnier (ID. 129543), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47671), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0166 Création d'un poste d'architecte, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Yasmina Lacasse (ID. 152898) - **RH2020-1172** (CT-RH2020-1172) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47670) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme madame Yasmina Lacasse (ID. 152898), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'architecte (P511), classe 5 (poste no 47670), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0167 **Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Mathieu Bélanger-Soucy (ID. 174144) - RH2020-1173 (CT-RH2020-1173) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47672) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme monsieur Mathieu Bélanger-Soucy (ID. 174144), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47672), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0168 **Création d'un poste d'ingénieur, classe 5, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles et nomination de monsieur Christopher Patenaude (ID. 169692) - RH2020-1174 (CT-2020-1174) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47673) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles;
 - 2° nomme monsieur Christopher Patenaude (ID. 169692), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'ingénieur (P538), classe 5 (poste no 47673), à la Division des grands projets de construction, des bâtiments et des parcs du Service de la gestion des immeubles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0169 Modification d'un poste de géomaticienne, classe 3, en un poste de conseillère en environnement, classe 4, au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, et nomination de madame Julie Deslandes (ID. 040233) - RH2020-195 (CT-RH2020-195) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de géomaticienne, classe 3, en un poste de conseillère en environnement, classe 4, au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, rétroactivement au 6 décembre 2018;
 - 2° nomme madame Julie Deslandes (ID. 040233) au poste de conseillère en environnement, classe 4, au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 6 décembre 2018.
-

CE-2021-0170 Création d'un poste de technicien en administration à la direction du Service du développement économique et des grands projets et nomination de monsieur William Bertrand Nana Tchouagtie (ID. 145784) - RH2021-001 (CT-RH2021-001) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 47683) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la direction du Service du développement économique et des grands projets;
 - 2° nomme monsieur William Bertrand Nana Tchouagtie (ID. 145784), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 47683), à la direction du Service du développement économique et des grands projets, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0171 Déclaration d'une invalidité présumée permanente pour un employé du Service de police - RH2021-005 (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° considère l'employé en invalidité présumée permanente;
- 2° libère le poste 46814 - POL-DETENTION - EQ. 3.

CE-2021-0172 Création d'un poste d'opérateur niveau 2, classe 6, remplacement de monsieur Guy Larue (ID. 140500) et abolition d'un poste de préposé aux réseaux d'aqueduc et d'égout, classe 6, à la Section des opérations de soutien aux réseaux, de la Division de l'entretien des réseaux locaux, des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - **RH2021-015** (CT-RH2021-015) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'opérateur niveau 2 (M039), classe 6 (poste no 47696) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638* (SCFP), à la Section des opérations de soutien aux réseaux, de la Division de l'entretien des réseaux locaux, des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° remplace monsieur Guy Larue (ID. 140500), employé permanent, à l'emploi d'opérateur niveau 2, classe 6 (poste 47696), à la Section des opérations de soutien aux réseaux, de la Division de l'entretien des réseaux locaux, des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel;
- 3° abolisse le poste de préposé aux réseaux d'aqueduc et d'égout (M033), classe 6 (poste no 45371), de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638* (SCFP), à la Section des opérations de soutien aux réseaux, de la Division de l'entretien des réseaux locaux, des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout.

CE-2021-0173 Mesure administrative à l'endroit d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - **RH2021-017** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif maintienne la suspension, avec solde, de l'employé jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville.

CE-2021-0174 Mesure administrative à l'endroit d'un employé des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - **RH2021-018** (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif maintienne la suspension, avec solde, de l'employé jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville.

CE-2021-0175 **Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - RH2021-027 (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2021-027 concernant la suspension sans solde de 20 journées de travail d'un employé manuel de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sous la responsabilité de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
 - 2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

CE-2021-0176 **Création d'un poste de conseiller en approvisionnement à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements et promotion de madame Nathalie Bissonnette (ID. 118922) - RH2021-028 (CT-RH2021-028) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en approvisionnement (P580), classe 2 (poste 47697), de l'échelle de traitements des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements;
 - 2° promeut madame Nathalie Bissonnette (ID. 118922), employée permanente, à l'emploi de conseillère en approvisionnement (P580), classe 2 (poste no 47697), à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2021-0177 **Création d'un poste de conseiller en approvisionnement à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements et promotion de madame Isabelle Gauthier (ID. 132937) - RH2021-029 (CT-RH2021-029) — (Ra-2248)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de conseiller en approvisionnement (P580), classe 2 (poste 47698), de l'échelle de traitements des emplois régis par la

Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec, à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements;

- 2° promeuve madame Isabelle Gauthier (ID. 132937), employée permanente, à l'emploi de conseillère en approvisionnement (P580), classe 2 (poste no 47698), à la Division des acquisitions du Service des approvisionnements, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2021-0178 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réaménagement de la rue de la Faune et de l'avenue du Zoo (PAM200724) (Appel d'offres public 74610) - AP2021-015 (CT-2519979) — (Ra-2248)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Stantec Experts-conseils ltée*, le contrat de services professionnels - Réaménagement de la rue de la Faune et de l'avenue du Zoo (PAM200724), pour une somme de 328 833,33 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74610 et à sa soumission du 14 décembre 2020;
- 2° autorise *Stantec Experts-conseils ltée*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

La séance est levée à 12 h 58

Régis Labeaume
Président

Julien Lefrançois
Assistant-greffier

JL/ad